

# Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

LE 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2013

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-FRANÇOIS-DU-LAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac, tenue au lieu habituel des séances, le 1<sup>er</sup> octobre 2013 à 20h00.

## SONT PRÉSENTS :

- Mme Georgette Critchley, mairesse  
MM. Jean-Louis Lambert, conseiller  
Jean Duhaime, conseiller  
Yves Plante, conseiller  
Daniel Labbé, conseiller  
Réjean Gamelin, conseiller  
Mme Julie Bouchard, conseillère  
M<sup>me</sup> Peggy Péloquin, secrétaire-trésorière  
M. Marcel Niquet, inspecteur municipal (20h05)

Assistance : 5 citoyens

### 1. Ouverture de la séance

Madame la mairesse, Georgette Critchley, débute la séance par un moment de recueillement, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et poursuit la séance.

### 2. Quorum

Les membres présents formant quorum sous la présidence de madame Georgette Critchley, la séance est déclarée régulièrement constituée à 20h00.

13-10-180

### 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame la mairesse procède à la lecture de l'ordre du jour;  
Il est proposé par le conseiller Jean-Louis Lambert  
Appuyé par le conseiller Réjean Gamelin  
Et résolu unanimement par le conseil (Madame la mairesse n'exerce pas son droit de vote)

QUE le point « Affaires nouvelles » demeure ouvert à tout autre sujet pouvant survenir durant la séance;

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que rédigé par la secrétaire-trésorière.

# Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

**13-10-181**

## **4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 09 septembre 2013**

La secrétaire-trésorière présente le procès-verbal de la séance ordinaire du 09 septembre 2013;

CONSIDÉRANT que chaque membre du conseil a reçu copie du procès-verbal;

CONSIDÉRANT que les délibérations inscrites au procès-verbal reflètent fidèlement les décisions du Conseil;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Julie Bouchard

Appuyé par le conseiller Jean Duhaime

Et résolu unanimement par le conseil (Madame la mairesse n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

D'ADOPTER sans lecture le procès-verbal de la séance ordinaire du 09 septembre 2013 tel que présenté par la secrétaire-trésorière.

**13-10-182**

## **5. Virement des intérêts du fonds d'immobilisation, du fonds de roulement et du fonds des boues vers le fonds d'administration**

CONSIDÉRANT que le solde reporté au fonds d'immobilisation s'élève à 71,07 \$ en date du 1<sup>er</sup> octobre 2013 et qu'il doit retourner au fonds d'administration;

CONSIDÉRANT que le solde reporté au fonds de roulement s'élève à 260,70 \$ en date du 1<sup>er</sup> octobre 2013 et qu'il doit retourner au fonds d'administration;

CONSIDÉRANT que le solde reporté au fonds des boues s'élève à 350,41 \$ en date du 1<sup>er</sup> octobre 2013 et qu'il doit retourner au fonds d'administration;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Réjean Gamelin

Appuyé par le conseiller Yves Plante

Et résolu unanimement par le conseil (Madame la mairesse n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

D'EFFECTUER les virements mentionnés vers le fonds d'administration pour un total de 682,18 \$;

D'AUTORISER la mairesse et la secrétaire-trésorière ou secrétaire-trésorière adjointe à signer les effets bancaires nécessaires pour ladite transaction, s'il y a lieu.

**13-10-183**

## **6. Pavage du chemin menant au terrain de balle – Adjudication de contrat**

CONSIDÉRANT que nous avons reçu 2 soumissions concernant le pavage du chemin menant au terrain de balle;

CONSIDÉRANT que les soumissions reçues sont les suivantes :

- Pavage 132 inc. 8 950 \$ plus taxes
- Entreprises Cournoyer Asphalte 10 660 \$ plus taxes

# Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Jean-Louis Lambert

Appuyé par le conseiller Daniel Labbé

Et résolu unanimement par le conseil (Madame la mairesse n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

DE RETENIR les services de Pavage 132 inc.;

D'AUTORISER l'engagement de la présente dépense;

D'AFFECTER au poste budgétaire 03-310-10-721 « Infrastructure » les crédits suffisants afin de donner plein effet à la présente résolution.

**13-10-184**

**7. Pavage d'une partie du rang de la Grande-Terre – Autorisation de paiement**

CONSIDÉRANT que la facture de Maskimo Construction inc. s'élève à 91 590,41 \$ taxes incluses (87 607,35 \$ net);

CONSIDÉRANT que la résolution numéro 13-08-140 autorisait le présent mandat à Maskimo Construction inc.;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Yves Plante

Appuyé par le conseiller Daniel Labbé

Et résolu unanimement par le conseil (Madame la mairesse n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

D'AUTORISER l'engagement de la présente;

D'AFFECTER au poste budgétaire 03-310-00-721 « Amélioration du réseau routier » les crédits suffisants afin de donner plein effet à la présente résolution.

**13-10-185**

**8. Demande au MTQ – Appui pour des réclamations de citoyens concernant le nettoyage de résidence**

CONSIDÉRANT que nous avons reçu une demande de réclamation de madame Lucie Bergeron, citoyenne, suite aux travaux de construction du Pont David-Laperrière;

CONSIDÉRANT que cette réclamation concerne une demande de nettoyage de sa résidence suite à la poussière excessive qu'ont provoqué les travaux depuis plusieurs mois;

CONSIDÉRANT que des demandes similaires ont été adressées verbalement à notre bureau municipal pour d'autres résidences des alentours du chantier;

CONSIDÉRANT que ces demandes ne sont pas abusives, suite à l'ampleur d'un tel chantier et ce, pendant plusieurs mois;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Réjean Gamelin

Appuyé par la conseillère Julie Bouchard

Et résolu unanimement par le conseil (Madame la mairesse n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

QUE le conseil municipal appui lesdites demandes concernant les citoyens résidants aux alentours de ce chantier;

# Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

DE DEMANDER au MTQ de considérer ces demandes et d'offrir un nettoyage extérieur de ces résidences.

## 9. CORRESPONDANCES GÉNÉRALES

La secrétaire-trésorière fait la lecture de la correspondance générale reçue durant le mois et le conseil municipal autorise la secrétaire-trésorière à classer ladite correspondance aux archives de la municipalité ainsi que toute autre correspondance, le cas échéant.

## 10. AFFAIRES NOUVELLES

Aucun point à ajouter aux affaires nouvelles pour ce mois-ci.

## 11. RAPPORT DES COMITÉS

Messieurs les conseillers Jean-Louis Lambert et Réjean Gamelin donnent rapport de leurs comités respectifs, soit la régie des déchets et la régie d'incendie.

13-10-186

## 12. COMPTES À PAYER

COMPTES À PAYER DE LA SÉANCE DU 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2013

CH #	FOURNISSEURS	MONTANT
4123	9210-0536 Québec inc (Remboursement de taxes)	2 089.22
4124	AA Propane inc. (Propane garage municipal)	48.54
4125	Alarme 2200 (Entretien système au 400 Notre-Dame - 1 an)	171.32
4126	L'Annonceur (Publication-Cahier affaires du Bas-St-François)	74.73
4127	Buroplus (Fournitures de bureau)	404.49
4128	Cardin Brigitte (Remboursement pour Eve-Marie Desmarais)	57.50
4129	Compteurs Lecompte Inc. (Compteurs)	464.39
4130	Lachapelle Ghislaine (Remboursement - Achat de livres)	448.43
4131	Librairie Renaud-Bray (Achat de livres pour bibliothèque)	98.50
4132	Marquage et traçage du Québec (Marquage -ligne)	1 194.55
4133	Micro-Experts (Entretien ordinateur)	166.71
4134	Ministère du Revenu du Québec (DASP - septembre 2013)	5 609.41
4135	Municipalité de Pierreville (Quote-part remplacement de bouées)	3 911.38
4136	Patrick Morin Super-Centre (Pièces et accessoires)	373.30
4137	Receveur Général du Canada (DAS fédérales - septembre 2013)	2 260.78
4138	Sayer Richard (Entretien ménager - Septembre 2013)	379.00
4139	Société canadienne des postes (Frais de poste - bulletin sept.)	134.20
4140	SSQ-Vie Investissement et retraite (Cotisation Septembre 2013)	1 769.32
4141	Ville de Sorel-Tracy (Ouverture de dossier)	380.00
4142	Piché Paul (Allocation cellulaire - Octobre 2013)	25.00
4143	Régie de gestion des matières résiduelles (Quote-part oct. 2013)	12 332.17
4144	Maison des jeunes (Subvention dernier versement)	1 250.00
	<b>TOTAL DES CHÈQUES</b>	<b>31 259.13</b>

# Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

## COMPTES DÉJÀ PAYÉS

### CH # FOURNISSEURS

4103	Moisson Mauricie Centre-du-Québec (Contribution 2013)	125.00
4104	La Grande Tablee des Oies (Représentation - Souper Jean-Louis)	90.00
4105	OMH Lassiseraye (10% déficit prévu 2013)	10 392.00
4106	OMH Bruyère (10% déficit prévu 2013)	926.00
4107	Jeunesse, J'écoute (Contribution financière 2013)	150.00
4108	Clément Larivière (Bandes de patinoire)	3 380.27
4109	Patrick Morin (Pièces pour patinoire)	235.52
4110	Comité des loisirs (Subvention - Surplus 2013)	7 440.00
4111	Construction & Pavage Portneuf inc. (Pavage Bois-Maska)	215 042.01
4112	Entreprises Pierreville ltée. (Location machinerie Bois-Maska)	13 292.58
4113	Paroisse Sainte-Marguerite d'Youville (Don restauration église)	3 000.00
4114	Gamelin Réjean (Frais déplacement)	42.00
4115	Régie I.A.E.P. (Quote-part eau 02 août au 09 septembre 2013 )	12 493.80
4116	Bell Canada (Téléphones édifices - Septembre 2013)	712.33
4117	Hydro-Québec (Éclairage public - Septembre)	987.36
4118	Télérecharge (Compteur Postal)	919.80
4119	Hydro-Québec (Eclairage public et édifices - Août 1/2)	1 165.04
4120	Télus Mobilité (Cellulaire Marcel - Septembre 2013)	72.43
4121	Hydro-Québec (Eclairage public et édifices - Août 2/2)	1 165.04
4122	Industrielle Alliance assurance collective (Ass. Coll. Sept. & Oct.)	3 889.10
	<b>TOTAL DES CHÈQUES</b>	<b>275 520.28</b>

### DÉBOURSÉS SEPTEMBRE 2013

Salaires septembre 2013 18 006.07

**TOTAL DES DÉBOURSÉS 18 006.07**

Il est proposé par le conseiller Réjean Gamelin  
Appuyé par le conseiller Daniel Labbé  
Et résolu unanimement par le conseil (Madame la mairesse n'exerce pas son droit de vote)

QUE ces comptes soient acceptés et payés par la municipalité;

D'AFFECTER les postes budgétaires concernés;

COMPTES À PAYER DE LA SÉANCE DU 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2013;

La secrétaire-trésorière certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget 2013 aux fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus mentionnées sont engagées par la municipalité ainsi que pour les dépenses engagées par résolution dans le présent document.

### 13. Période de questions

- Aucune question pour cette séance

# Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

## 14. Conclusion

Madame la mairesse Georgette Critchley remercie les membres du conseil et employés pour leur collaboration pendant les années de ses mandats ainsi que les citoyens pour leur confiance. Elle fait référence également à la séance de ce soir, qui est la dernière qu'elle préside au sein du mandat 2009-2013. Madame Critchley se retire du domaine municipal en gardant de beaux souvenirs et la satisfaction du devoir accompli.

13-10-187

## 15. Levée de la séance

Après réponses aux contribuables,  
Il est proposé par le conseiller Jean Duhaime  
Appuyé par la conseillère Julie Bouchard  
Et résolu unanimement par le conseil :

DE LEVER la séance à 20h10.

---

*Georgette Critchley*  
*Mairesse*

---

*Peggy Péloquin*  
*Secrétaire-trésorière*